

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 24 MAI 2007**

**Délibération  
n° 2007.05.202**

**Travaux  
d'aménagement et  
d'extension des  
bureaux du site de  
Frégeneuil - Lot n° 2  
"gros oeuvre" -  
Avenant 2**

**LE VINGT QUATRE MAI DEUX MILLE SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 mai 2007**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Bernard ALLIAT, Madeleine ANCELIN, Philippe BERTHET, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Brigitte FONTANAUD, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir :**

Michel CHAVAGNE à Jean BOUGETTE, Bernard CONTAMINE à Philippe BERTHET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à Philippe MOTTET, Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Jean MARDIKIAN à Jean DUMERGUE, Patrick RIFFAUD à Jean-Claude MOGIS

**Excusé(s) :**

**Excusé(s) représenté(s) :**

Jean-Claude BESSE par Brigitte FONTANAUD, Daniel OPIC par Madeleine ANCELIN

AFFAIRES GENERALES / CONSTRUCTION ET  
PATRIMOINE

Rapporteur : **Monsieur MERONI**

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DES BUREAUX DU SITE DE FREGENEUIL - LOT  
N° 2 "GROS OEUVRE" - AVENANT 2**

Par délibération n° 340 du 29 septembre 2005, le conseil communautaire a approuvé le lancement de l'appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux d'extension et d'aménagement des bureaux du site de Frégeneuil (18 lots).

La commission d'appel d'offres du 29 juin 2006 a attribué le lot n° 2 « Gros oeuvre » à l'entreprise LEONARD BATIMENT – 60 rue du Capitaine Favre – 16004 ANGOULEME CEDEX, pour un montant actualisé de 210 128,69 € HT, soit 251 313,91 € TTC.

Par délibération n° 56 du 1<sup>er</sup> février 2007, le conseil communautaire a autorisé la passation d'un avenant n° 1 en plus value de 1 072,08 € HT et qui a porté le montant du marché à 211 200,77 € HT, soit une augmentation de 0,51 % par rapport au montant initial.

Il est nécessaire de passer un avenant n° 2 en plus value pour les travaux suivants oubliés par la maîtrise d'œuvre :

- création de 3 marches pour accès au CTAS	870,87 € HT
- création d'une passerelle en béton armé pour accéder du bâtiment CTAS au bâtiment central	11 309,32 € HT
	-----
<b>Montant total en plus value</b>	<b>12 180,19 € HT</b>

Vu l'avis favorable de la commission affaires générales du 26 avril 2007,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 15 mai 2007,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 24 mai 2007,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n° 2 au lot n° 2 « Gros oeuvre » confié à l'entreprise LEONARD BATIMENT – 60 rue du Capitaine Favre – 16004 ANGOULEME CEDEX pour les travaux d'aménagement et d'extension des bureaux du site de Frégeneuil, ayant pour objet des travaux en plus value d'un montant de 12 180,19 € HT.

Le montant total du marché passe à 223 380,96 € HT soit une augmentation de 6.31% par rapport au montant initial du marché.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit avenant.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal article 2313 – rubrique 812 – budget assainissement – article 2313 – budget eau potable – article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>31 mai 2007</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>31 mai 2007</b>